

N° Dossard :

BULLETIN INDIVIDUEL D'ENGAGEMENT

Pour la course N° :.....(mettre le n° de course choisie)

Nom Prénom.....

Adresse.....

.....Tél :

Date de naissance : / /

Sexe : FEMININ [] MASCULIN []

Conditions obligatoires pour la participation à cette compétition
(en application de la loi du 23 mars 1999) :

- Etre titulaire d'une licence FFA en cours de validité

Ou

- Un certificat médical datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, ou sa photocopie.

Licence FFA []

Certificat médical []

Pour les mineurs :

Je soussigné.....

Déclare autoriser mon enfant à participer à la course.

Pour tous : Je m'engage à avoir en ma possession ma licence FFA ou mon certificat médical original.

Date : Signature de l'engagé (ou des parents pour les mineurs)



Courez pour une bonne cause : 1€ sur chaque inscription payante sera reversé à l'association Spondy-court (*)
(action contre les spondyloarthropathies)

Samedi 6 octobre 2018

Organisé par l'association OISSEAU RUNNING
Assistance technique : EANM GORRON

Course n°1 (gratuit)

- 14H00 (2009 et après) Eveil athlétique 500 m

Course N°2 (gratuit)

- 14 H 30 2007-2008 Poussins F et G 1000 m
2005-2006 Benjamins F et G 2000 m
2003-2004 Minimes F et G 3000 m

Course N° 3 (gratuit)

- 15H30 2001-2002 Cadets F et G 7500 m

Course N° 4 (Payant)

- 15H30 : Féminines 2000 et avant : 7500 m
- 15H30 : Juniors(1999-2000), Espoirs(1996-98), Seniors(1979-95), Masters (1978 et avant) 10.000 m

Inscriptions en ligne sur : www.klikego.com

ou par courrier : chèque à l'ordre de : OISSEAU RUNNING

Licenciés : 6 € ; Non licenciés : 8 € ; le jour : +2 € pour tous

Dossier complet à envoyer **avant le 4 octobre 2018** : chez : M. Michel CHARDON 22, Rue de Normandie 53300 OISSEAU ou par mail:

oisseaurunning53@orange.fr Renseignements : Tél : [02.43.00.14.91](tel:02.43.00.14.91)

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE

Pour tous renseignements :

- Fabienne CHARDON, co-présidente Tél : 06.18.99.54.02
Courriel : fabiennechardon@hotmail.fr

- Marie-Noëlle LEROUX, co-présidente Tél 02.43.00.14.91
Courriel : oisseaurunning53@orange.fr

- Michel CHARDON, secrétaire Tél : 06.07.80.58.01
Courriel : mm.chardon53@orange.fr

- Roger BOUGLE, vice président Tél : 02.43.00.16.47
Courriel : roger.bougle@wanadoo.fr

- Daniel GUYARD, vice président, tél : 06.75.65.55.03
Courriel : guyardaniel@wanadoo.fr

- Thierry BETTON, trésorier, tél : 06.02.30.54.10
Courriel : thierrybetton@orange.fr

- Christian BELLOCHE, trésorier adjoint, Tél : 06.45.39.98.92
Courriel : kilou.jojo@cegetel.net

(*)

L'association SPONDY-COURT a pour but :

- de faire connaître et de sensibiliser la population à la maladie de la spondylarthrite ankylosante par le biais de la course à pied,
 - de faire des dons pour la recherche (ACS : action contre les spondyloarthropathies) pour trouver une biothérapie, un traitement pour diminuer voire stopper l'évolution de la maladie,
- Contact : spondy-court@laposte.net

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT DE LA COURSE

ENGAGEMENT : course ouverte aux licenciés FFA et non licenciés Femmes et Hommes : moins de 10 ans, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors, masters.

INSCRIPTIONS

- gratuites pour les moins de 10 ans, poussins, benjamins, minimes, cadets.
- **6€** pour les licenciés FFA
- **8 €** pour les non licenciés
- **+2€** pour tous, le jour de la course

2018 : 1 € sera reversé à l'association Spody-court

DOSSARDS : à retirer à partir de 13 heures le jour de la course à la salle des fêtes.

POSTE DE SECOURS : assuré par une ambulance

ASSURANCE : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MACIF

INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Pour les licenciés : être titulaire de sa licence FFA

Pour les autres : IL INCOMBE AUX AUTRES PARTICIPANTS DE PRESENTER UN CERTIFICAT MEDICAL DATANT DE MOINS D'UN AN (ou sa photocopie) DE NON-CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION. A DEFAUT DE L'UN DE CES DOCUMENTS, LES COUREURS SE VERRONT REFUSER LEUR PARTICIPATION A L'EPREUVE (en application de la loi du 29.03.1999).

CLASSEMENT : scratch et par catégorie

RECOMPENSES : un lot à tous les arrivants, médailles ou coupes.

En cas d'annulation, l'association s'engage à rembourser les inscrits suivant les tarifs indiqués sur le bulletin d'inscription.

La participation implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Par son inscription, chaque participant donne le droit à l'organisateur d'utiliser toutes photos dans le cadre de la promotion de cette manifestation, ainsi que sur son site.